**Journées de regroupement**

**Elaboration des fiches certificatives**

Janvier 2021

Sur les 15 journées programmées seules 5 ont pu se dérouler avant les nouvelles contraintes sanitaires.

Les objectifs de la journée ont été fixés au regard du premier bilan de la session d’examens en cours (de sa préparation à sa mise en œuvre) :

* difficulté du travail collectif (besoin de temps, d’échanges ; problèmes de communication accru par le confinement, sentiment d’isolement quand pas de collectif…) ;
* difficulté à s’approprier le référentiel (une volonté de faire rentrer les pratiques antérieures dans le nouveau cadre ; des points qui prêtent à confusion ou interprétation ; des éléments nouveaux à construire…).

Si les scénarii ont été différents d’une journée à l’autre pour répondre aux attentes des équipes, ce compte rendu fait part des points communs abordés.

**1 - Point de situation :**

3 octobre 2019

**BAC GT 3 octobre 2019**

**Septembre 2020**



**CAP Référentiel 30 juillet 2020**

**4**



La parution du référentiel national pour le BAC GT en octobre 2019 pour sa mise en œuvre en septembre2020, laissait suffisamment de temps aux équipes pour préparer la prochaine session d’examen. La crise sanitaire a entravé l’ensemble du processus, de la conception à la mise en œuvre. L’obligation de validation concourt à l’appropriation du référentiel mais la situation actuelle ne permet pas à tous les établissements une vérification en contexte. Cependant la validation permettra de justifier en fin d’année les adaptations opérées du projet de protocole. Il est donc rappelé à tous les établissements qui ont reçu un message de non-conformité (via la PNE) de se mettre au plus vite en phase avec la réglementation (voir liste des établissements concernés en annexe).

A cela s’ajoute le fait que les élèves actuellement en terminale n’ont pas vécu l’ensemble d’un programme d’enseignement.

Il n’en a pas été de même pour la voie professionnelle dont les programmes ont été mis en œuvre de façon progressive. En revanche, le référentiel national pour le CAP est paru tardivement laissant peu de temps pour concevoir les épreuves. C’est pourquoi la décision a été prise de ne pas procéder pour cette session à la validation des fiches certificatives de CAP.

Ainsi pour ces 2 examens, l’année scolaire 2020/2021 était à considérer comme une année d’expérimentation.

**Pour la session 2022** : les FCA seront de nouveau déposées dans la PNE et ce pour les 3 examens (sous réserve pour le Bac Pro de la parution en temps et en heurs du référentiel national).

**Pour la session 2021 :**

Les textes autorisent un seul CCF en CAP et deux CCF en Bac GT. Pour autant l’évolution de la pandémie pourrait ne pas permettre à certains établissements de respecter ce cadre. Toutes les situations seront étudiées fin juin lors des sous commissions afin que la CAHPN prenne des décisions en connaissance de cause. Aucune décision ne sera prise en défaveur des élèves. On peut s’attendre à ce que des mesures ministérielles soient prises d’ici la fin de l’année. En effet, par ordonnance du 24 décembre 2020 et en raison de la crise sanitaire, les épreuves pourront être adaptées. « *Ces adaptations pourront porter : sur leur nature, leur nombre, leur contenu, leur coefficient ou leurs conditions d'organisation, qui pourra notamment s'effectuer de manière dématérialisée. Les candidats seront tenus au courant deux semaines avant les épreuves* ».

Selon les contextes et situations, les équipes jugeront ce qui peut relever du CCF et/ou du contrôle continu. Pour le moment, une seule consigne : évaluer ce qu’on aura pu enseigner.

**2 - Recensement non exhaustif des adaptations opérées dans les établissements :**

- Modification des menus : nouvelles APSA (ex : Ultimate ou Volleyball pour remplacer les autres sports collectifs), APSA reportées au 3e trimestre (ex : sports collectifs ou acrosport).

- ½ groupe quand l’effectif dépasse 24 élèves. Certaines équipes notent deux avantages : progrès plus visibles, enseignement individualisé, mais difficulté dans la gestion de l’hétérogénéité.

- Prolongement du cycle, redécoupage des cycles pour augmenter le temps d’apprentissage selon disponibilité des installations.

- Cycle interrompu : évaluation en contrôle continu. Cycle très court mais déjà effectué en première pour tous les élèves du groupe menu : évaluation rendue possible.

- Suppression de la co-évaluation pour ne pas réduire encore plus le nombre de séances pour les classes en demi-groupes. Harmonisation des notes entre enseignants pour une même APSA en fonction du nombre de séances.

- Report de l’évaluation en CCF.

- Adaptation des épreuves et de l’évaluation (notamment pour AFL2 et AFL3). Ajustement des barèmes. Pas de choix des rôles laissés aux élèves et/ou de la répartition des points entre les 2 AFL.

- Utilisation des anciennes fiches nationales en CAP pour la 1ère évaluation.

- Appui de l’AS : mêmes activités que pour l’enseignement obligatoire.

Adaptations des pratiques :

- En VB et Badminton : adaptation de l’espace d’activité, interdiction de zone, interdiction d’action, nombre de joueur par équipe, pas de contre.

- Pas de parade en gymnastique et en musculation (ou uniquement sur appareil à charge guidée).

- Circuit training en musculation.

- Sport collectif sans opposition. Parcours chronométré en football (maîtrise du ballon) et défis individuels.

- Port du masque obligatoire (ex : danse, assureur et contre assureur…).

Le recensement révèle des situations très diverses et variées qui ne permettent pas de consignes académiques uniformes. Si la variété des conditions de pratique en contexte ordinaire génère de fait une iniquité face à l’examen, cette crise sanitaire exceptionnelle renforce cette dernière. Il faut cependant veiller à ne pas l’accroître au sein d’un même groupe menu. Les adaptations doivent s’appliquer à tous les élèves du groupe menu. Dès lors, si proposer sous forme ponctuelle et sur la base du volontariat une épreuve en fin d’année (si cela est possible) afin de valoriser ceux qui se sentent lésés par la suppression d’une activité part d’une intention louable, cette individualisation des adaptations n’est pas pertinente car elle creuse un peu plus encore l’iniquité entre ceux qui ont une pratique extérieure et les autres élèves du groupe ou ceux dont l’activité reste non envisageable faute d’installation disponible à ce moment de l’année par exemple. Nous devons donc nous astreindre à n’évaluer que ce qui a été enseigné.

**3 - Les thèmes abordés en atelier :**

**Pour le CAP :** la fiche de conformité conçue par la CAHPN a été expérimentée. Les équipes ont choisi d’élaborer leurs fiches certificatives. Ces temps ont permis aux équipes qui ne l’avaient pas encore fait de s’approprier les nouveaux textes au regard des précédentes exigences institutionnelles.

**Pour le BAC GT** : les indices techniques, les rôles sociaux, l’évaluation des AFL2 et 3.

Concernant les indices techniques (IT), si la CAHPN a été bienveillante et a validé l’écart au projet en demi-fond, les avis sont partagés sur la pertinence de cet IT au regard de l’objectif du champ « *réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée* ». L’écart au projet semble davantage relever de l’AFL2. La VMA a souvent été utilisée comme IT permettant de calculer une vitesse cible. La question posée par les participants est la fiabilité de sa mesure.

La régularité a été un autre indice questionné. Plus facile à calculer, la pertinence de cet indice pose question. Cet indice permet-il de : « *révèle(er) la capacité de l’élève à créer, conserver/transmettre de la vitesse en coordonnant les actions propulsives* ». Et finalement ne freine-t-il pas la recherche de performance ?

En lancers et sauts a été surtout retenu l’écart avec élan et sans élan ou élan réduit. En relais, l’IT est généralement l’écart entre le temps du relais et la somme des vitesses individuelles. En natation, l’indice de nage est utilisé.

L’enseignement et l’évaluation des AFL2 et 3 apparaissent de façon récurrente comme des points de difficulté, donnant le sentiment aux équipes de passer leur temps à évaluer les élèves, à recueillir des données. Il ressort des échanges la nécessité d’une approche plus globale (moins de critères, mots clés) avec un positionnement de l’élève au fil du cursus.

La difficulté à enseigner et évaluer plusieurs rôles est régulièrement pointée. Cet écueil est accru par la mise en œuvre du nouveau programme en classe de 1ère pour le lycée général et technologique. Ces apprentissages doivent s’envisager sur l’ensemble du cursus d’autant que les élèves de seconde y ont déjà été confrontés. En effet « *partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités* » est un des 5 objectifs du programme de collège. La construction de grilles descriptives (repères de progressivité sur 4 degrés de maîtrise par exemple) pour chaque rôle enseigné semble une solution partagée. Les critères observables doivent être précis, pas nécessairement nombreux mais avant tout révélateurs, significatifs du degré de maîtrise.

L’exigence d’évaluer 2 rôles au choix de l’élève (et donc d’en enseigner 3) n’apparaît que pour les champs d’apprentissage (CA) 3 et 4. Dans le CA1, il est précisé : « *L’évaluation de l’AFL3 s’objective par la capacité des élèves à organiser eux-mêmes une séance de travail qui investit les rôles de juge et de coach/observateur* ». Ainsi donc les rôles sont donnés mais aussi les formes de travail collectif que suppose leur apprentissage. Il est aussi apparu au cours des discussions qu’une réorganisation de la séance en intégrant réellement les différents rôles, permettait de rendre les élèves plus autonomes, de libérer l’enseignant de tâches organisationnelles, permettant une meilleure prise de recul, de mieux réguler l’activité des élèves et finalement favoriser les apprentissages.

**En résumé :**

Réduire la pression évaluative. Evaluer ce qui aura été enseigné.

Reporter l’évaluation certificative à la fin de l’année quand le contexte le permet.

Réduire le nombre de CCF comme l’autorise la réglementation (2 à minima pour les BAC GT et PRO et 1 à minima pour le CAP).

Veiller à ne pas accroître l’iniquité au sein d’un même groupe menu.

Toutes les situations particulières seront étudiées en fin d’année par la CAHPN. Aucune décision ne sera prise en défaveur des candidats.

Pour les établissements concernés (voir en annexe), se mettre rapidement en conformité avec la réglementation qui exige que le projet de protocole soit validé par la CAHPN.

Depuis l’élaboration de ce compte rendu, le protocole sanitaire a été renforcé entravant davantage l’enseignement de l’EPS. L’inspection générale nous laisse entendre qu’un document pour toutes les disciplines va être produit qui récapitule les principales orientations et cadrages du contrôle continu (dont l’EPS).

**Merci aux formateurs qui ont contribué à la rédaction de ce compte-rendu.**

Marseille, le 29 janvier 2021

Michèle Vinel

IA IPR EPS

Annexe Etablissements dont les FCA ne sont pas toutes en conformité ou n’ont pas été déposées dans la PNE

Septembre2020

Référentiel 30 juillet 2020

**CAP**

**Ni dépôt, ni validation pour la session 2021**

La liste a été établie en croisant les menus saisis dans EPSNET et les données de la PNE.

|  |  |
| --- | --- |
| **EPLE** | **APSA** |
| 0050035L | Escalade. Musculation |
| 0130001F | Badminton. Basketball. Course en durée. Courses. Danse. Escalade. Gymnastique. |
| 0130002G | CO. Escalade |
| 0130003H | Badminton. Courses |
| 0130011S | Course en durée |
| 0130040Y | Boxe française |
| 0130043B | Boxe française |
| 0130050J | Tennis de table |
| 0130160D | Basketball. Musculation |
| 0131319N | Escalade. Natation en durée |
| 0131331B | Boxe française |
| 0131333D | Boxe française |
| 0131348V | Boxe française |
| 0131403E | Danse. Sauts |
| 0131656E | CO. Courses |
| 0132495S | Boxe française |
| 0132733A | Courses. Volleyball |
| 0132828D | Natation en durée |
| 0133015G | Gymnastique |
| 0133195C | Acrosport. Course en durée. Natation en durée |
| 0133314G | Course en durée |
| 0133395V | CO. Courses |
| 0133525L | Tennis de table. Volleyball |
| 0134003F | Tennis |
| 0134250Z | Football. Step |
| 0840001V | Lancers |
| 0840015K | Handball |
| 0840072X | Boxe française |
| 0840078D | Gymnastique |
| 0840607D | Handball. Lancers |
| 0840918S | Acrosport |